



MOT DU MAIRE

Chères lorrinoises, Chers lorrinois,

Face à l'urgence climatique, à l'épuisement de nos ressources naturelles et aux conséquences de nos modes de vie sur la faune et la flore, nous devons **Agir et Transformer** nos manières de vivre et de consommer.

Par conséquent, fidèles à nos engagements depuis plusieurs années avec le conseil municipal, nous avons engagé notre ville dans une démarche innovante de « ville durable ».

Il s'agit pour nous d'offrir une qualité de vie à tous et partout sur le territoire en prenant en compte nos besoins et la préservation de la planète, tout en faisant des économies.

Notre projet relatif à la transition écologique durable est né d'une volonté politique **co-construite avec les conseils citoyens** de la ville (Conseils de quartiers et Conseils des sages). Il prend en compte l'usage des énergies propres, notamment solaire, l'optimisation de notre consommation d'eau, la réduction de notre facture énergétique, la sensibilisation de notre jeunesse aux nouvelles pratiques écologiques mises en œuvre dans leur commune, la formation des agents de la collectivité et la dimension pédagogique.

Ce document d'information est mis à la disposition de chaque lorrinois afin de rendre accessible à tous, **la démarche « éco-responsable » de la ville**, mais aussi, avec une volonté indéfectible d'impulser et d'accompagner ce changement auprès de tous.

Construire aujourd'hui, le Lorrain de demain pour chacun de nous en pensant à notre jeunesse !

Justin PAMPHILE

Maire du Lorrain et Conseiller à l'Assemblée de Martinique

SOMMAIRE

UN PLAN DE TRANSITION ECOLOGIQUE AMBITIEUX

- En chiffres

ECLAIRAGE PUBLIC

- Modernisation du réseau d'éclairage public
- Modernisation de l'éclairage des bâtiments publics



ENERGIES PROPRES

SOLAIRE

- Mise à disposition des toitures
- Autoconsommation
- Construction de structures solarisées
- Autonomie
- Formation
- Action pédagogique et de sensibilisation dans les écoles
- Investissement participatif



EAUX DE PLUIE

- Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie
- Installation de cuves tampon dans les écoles



PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET SYNERGETIK DOM-TOM

INFO VILLE



VILLE DU LORRAIN

INNOVATION ECOLOGIQUE LE LORRAIN UNE VILLE ENGAGÉE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DURABLE



L'Agence Française de développement, dont le rôle est de soutenir des modèles de transition durables et solidaires, s'est engagée aux côtés de la ville du Lorrain dans la réalisation de ses projets de transition écologique. A cet effet, elle préfinance les subventions accordées à trois opérations majeures portant sur la rénovation du marché couvert, la réhabilitation de l'éclairage public et la mise en place d'actions de transition énergétique.

La ville du Lorrain est exposée à de nombreux aléas physiques inhérents au changement climatique. Consciente de ce phénomène, elle souhaite améliorer le quotidien de sa population, en réduisant son empreinte carbone. Ainsi, la participation financière de l'AFD permettra de soutenir un modèle de développement plus durable pour le territoire et l'ensemble de la Martinique.

Nicolas PICCHIOTINO

Directeur de l'Agence de Fort-de-France



UN PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AMBITIEUX

EN CHIFFRES

- **29 Bâtiments communaux** dotés de centrales photovoltaïques sur leur toiture : **1,8 millions euros**
- **5 écoles de la ville** fonctionneront en autoconsommation
- **6 structures solarisées** seront construites sur les sites sportifs et scolaires (2 terrains de tennis, 2 terrains multi sports, 1 hangar et 1 préau) : **720 000 €**
- Le dispositif concerne 13 000 m² et **2,5 millions d'euros**
- **98 000 €** de recettes nouvelles chaque année
- **3 800 €** d'économies par an de la facture d'énergie au niveau des écoles
- **1^{ère} commune de Martinique** à proposer à sa population de bénéficier des retombées financières (financement participatif)
- **Réduction de 70%** de la consommation électrique d'éclairage public, soit un gain annuel de **84 000 €**



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Martinique avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

PROGRAMMATION 2014 - 2020

MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE
POUR LA GESTION ÉNERGETIQUE



RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

VILLE DU LORRAIN

Montant total du projet : **1 687 170,54 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT



• **Fonds Européen de développement régional :**
634 000,00 € HT (37,58%)



• **État DSIL :**
350 000,00 € HT (20,74%)



• **C.T.M. :**
248 822,00 € HT (14,75%)



• **E.D.F. :**
380 400 € HT (22,55%)



• **Ville du Lorrain :**
73 948,54 € HT (4,38%)

MAÎTRE
D'OUVRAGE



ÉTUDES



AMO



ENTREPRISES
TRAVAUX



DATES PRÉVISIONNELLES

Début des travaux : **septembre 2022**

Fin des travaux : **juin 2023**

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Nouvel éclairage de type LED au quartier Redoute

MODERNISATION DU RÉSEAU

Afin de maîtriser la consommation d'énergie, l'ensemble du réseau d'éclairage public va évoluer.

- Les luminaires actuels très énergivores seront remplacés par des **LEDs** avec une plus longue durée de vie, une **consommation divisée par 2** et un éclairage plus agréable ;
- Les besoins en éclairage étant moins importants de 23h à 5h, l'intensité lumineuse sera **réduite en moyenne de 50%** ;
- Les nouvelles armoires de commande seront équipées d'horloges astronomiques afin de **respecter le cycle du soleil** (lever et coucher) et télégérées pour fiabiliser le réseau ;
- La réduction des consommations favorisera une **optimisation des conditions d'abonnement avec EDF**.

L'association de ces différents dispositifs permettra **une économie d'énergie minimale de 70%**.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS

L'ensemble des bâtiments publics et terrains sportifs ont été équipés d'un éclairage performant permettant une **économie d'énergie de 50%** et une **réduction des besoins en maintenance de 80%**.



Local technique du cimetière



LES ÉNERGIES PROPRES

LE SOLAIRE

MISE A DISPOSITION DES TOITURES DE NOS BÂTIMENTS

Une **vingtaine de bâtiments publics** sera équipée de **centrales de production électrique** (Ecoles, France-Services, Complexe sportif, l'hôtel de ville, le service technique, tous les bâtiments accueillant les associations, Espace commercial Gilbert Tarquin...). Cette énergie sera issue d'une des ressources inépuisables qu'est le soleil.

L'électricité produite sera **injectée directement sur le réseau électrique** du territoire et **rachetée par EDF**.

AUTOCONSOMMATION

Pour **l'autonomie des établissements scolaires** (maternelles et primaires), des centrales spécifiques dites autoconsommation seront mises en place. La production d'électricité générée par ces centrales sera consommée par les écoles et le surplus, injecté sur le réseau électrique et racheté par EDF. Ce dispositif permettra de couvrir **90% des besoins**.

CONSTRUCTION DE STRUCTURES SOLARISÉES

En parallèle des centrales photovoltaïques installées au niveau des bâtiments publics, des **structures solarisées** seront mises en place au niveau des terrains sportifs (tennis et multisports du complexe sportif de Sous-Bois, multisports de l'Eveil de Carabin), des préaux au sein des écoles I Pierre-Louis et G Oliny. Les terrains ainsi équipés permettront d'améliorer la pratique sportive sur la commune.

AUTONOMIE

L'éclairage public et l'alimentation en électricité des petits terrains du complexe sportif de Sous-Bois, l'alimentation électrique du cimetière et de la Maison pour tous de Séguineau sont possibles grâce à **une centrale solaire**. Bien que connectée au réseau EDF, contrairement aux centrales permettant l'alimentation électrique des bâtiments scolaires, celle-ci dispose d'unité de stockage d'énergie (batterie) garantissant une utilisation **totale indépendante** au réseau. Ce dispositif permet de couvrir **100% des besoins** des équipements sur lesquels ils seront installés.

FORMATION

Les agents de la collectivité seront formés à l'installation, à la maintenance et au suivi des centrales. En outre, des actions de sensibilisation seront mises en place pour les membres des conseils citoyens.

ACTION PÉDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES

Afin de vulgariser et de mettre à la portée de tous, le concept du photovoltaïque, des **supports pédagogiques personnalisés** à destination des scolaires seront créés (à partir des installations de la ville). Des actions de sensibilisation seront menées au sein des établissements afin de transmettre aux jeunes, la démarche éco-responsable de la ville.

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

Une partie du capital investi dans la mise en place des centrales sur le territoire du Lorrain sera **divisée et portée par les habitants** de la ville avec un **retour sur investissement garanti**.



Centrale solaire de 3Kva qui permet d'alimenter l'éclairage public du complexe sportif et le terrain de handball extérieur.



Les 40 luminaires de 400w SHP du gymnase sont remplacés par des luminaires LED (28) plus performants permettant une économie d'énergie de plus de 50%.

LES ÉNERGIES PROPRES

Récupérateur d'eau de pluie installé au service technique.

MISE EN PLACE DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE ET CUVES TAMPON

Dans une démarche environnementale et/ou durable, la ville a décidé de développer de nouvelles pratiques de gestion de l'eau de pluie, car pour **45% de nos besoins**, nous pouvons utiliser de l'eau non potable. Aussi, l'eau de pluie est utilisée en mairie pour les usages suivants : lessivage des sols, lavage des véhicules, arrosage des plantes, chasse des wc...

La ville déploie des **systèmes de récupération d'eau de pluie sur 5 sites pouvant stocker 42 550 l d'eau** (mairie, service-technique, siège de l'Éveil de Carabin, siège de l'Océanic, complexe sportif de Sous-Bois).

Par ailleurs, afin de faire face aux nombreuses coupures d'eau, la ville envisage d'installer dans les écoles des cuves tampon sur le réseau **d'eau potable**. Ces derniers garantiront une **réserve d'eau potable durant 2 jours** pour tous les établissements scolaires (maternelles et élémentaires).



Récupérateur d'eau de pluie installé à l'hôtel de ville.



Le système.



Cuve tampon d'eau potable pour les écoles.

PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET SYNERGETIK DOM-TOM

Fin 2020, l'entreprise Synergétik Dom-Tom a remporté l'appel d'offre relatif au déploiement du photovoltaïque sur la commune.

Il s'agit d'une part, pour la collectivité de mettre à disposition ses toitures en contrepartie d'une remise en état de la couverture des bâtiments, du versement d'un loyer et d'une participation sur la revente de l'énergie produite par les centrales à EDF.

D'autre part, Synergétik s'engage à transmettre son savoir faire aux agents de la ville et aux scolaires à travers des formations et la réalisation de supports pédagogiques.



VILLE DU LORRAIN

MAIRIE DU LORRAIN

Rue Schoelcher 97214 LORRAIN • Tél. : 0596 53 44 22

mairie@villedulorrain.com

www.villedulorrain.com

Directeur de la publication : Justin PAMPHILE • Textes et illustrations : Service communication de la ville

Photos additionnelles : Adobe Stock

Conception Impression : AECPC Conseil 972 • Tirage : 4000 exemplaires